

Identification du chef d'entreprise

Prénom, Nom.....
Raison sociale.....
N° SIREN.....
Adresse.....
Code Postal/Ville.....
Téléphone..... Télécopie..... Portable.....
Courriel.....

Activité *Si vous pensez exercer une activité relevant des métiers d'art, veuillez compléter les questions suivantes.*

Activités déclarées au CFE.....

Activité principale secondaire

Activité(s) relevant de l'artisanat d'art.....
.....

A - Classe de Métiers

- Métiers de la fabrication traditionnelle (Fabrication s'inspirant ou reproduisant de pièces ou objets existants grâce à la maîtrise d'un savoir-faire traditionnel)
- Métiers de la restauration (Savoir-faire permettant la conservation et la restauration du patrimoine immobilier-mobilier)
- Métiers de la création (Production de pièces uniques ou de petites pièces à tendance contemporaine)

B - Nature de la Production

- Fabrication de pièces uniques Fabrication de grandes séries
- Fabrication de petites et moyennes séries Fabrication d'objets touristiques

Produits.....
.....

C - Part de l'artisanat d'art dans votre chiffre d'affaires

- Plus de 50 % entre 25 et 50 % Moins de 25 %, préciser le pourcentage.....

D - Mode de distribution

VENTE DIRECTE	VENTE INDIRECTE	<input type="checkbox"/> Exportation
<input type="checkbox"/> Atelier	<input type="checkbox"/> Salon professionnel	Autres
<input type="checkbox"/> Boutique	<input type="checkbox"/> Foire Expo
<input type="checkbox"/> Foire-exposition	<input type="checkbox"/> Site touristique et culturel
<input type="checkbox"/> Marchés	<input type="checkbox"/> Revendeur
	<input type="checkbox"/> Galerie Artisanat d'Art

Demande de la qualité d'Artisan d'art au Répertoire des métiers

L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, donne une définition légale des « métiers d'art ». Selon cet article : "*relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique. Une section spécifique aux métiers d'art est créée au sein du répertoire des métiers*".

Diplôme et/ou durée d'immatriculation (cochez la ou les réponses correspondant à votre cas)

- Certificat d'aptitude professionnelle obtenu le à
- Titre de niveau équivalent ou supérieur dans le métier d'art considéré
- 3 ans d'expérience professionnelle ou d'immatriculation au Répertoire des Métiers dans le métier d'art considéré. Précisez lieux et dates

Distinction professionnelle / Affiliation à un réseau (AAF, association, ...)

.....
.....
.....
.....
.....

Observations éventuelles

.....
.....
.....
.....

Compte tenu des éléments indiqués ci-dessus, je soussigné (e),

.....

demande l'attribution de la qualité d'artisan d'art.

Je joins à ma demande tous les justificatifs nécessaires à cette attribution (*).

Fait à, le

Signature et tampon de l'entreprise

Document à retourner à Martine MONTEJUADO,
JM DELACHOUX, responsable Mission Métiers d'Art
CMA du Gers 1 avenue de la République
32550 PAVIE

☎ 05 62 61 22 25 – m.montejuado@cma-gers.fr